

PROJET PEDAGOGIQUE 2025-26 impliquant des intervenants extérieurs pour participer aux activités scolaires

Références réglementaires : Articles D 551-1 et suivants du Code de l'Éducation – Décret N°2017-766 du 4 mai 2017

Circulaires n°92-196 du 3 juillet 1992 - N°2017-116 du 6 octobre 2017 et 2017-127 du 22 août 2017

Inspection de l'Éducation nationale – Circonscription de : _____

Ecole : _____ Ville _____

Classe : _____ Enseignant : _____

Domaine disciplinaire : ☒ E.P.S. ☐ Arts et Culture ☐ Autres

Activité ou thème du projet : **CLASSE VOILE**

1/ Volet pédagogique

Lien avec les programmes

(Objectif ou champ d'apprentissage en EPS, ou autres compétences visées)

EPS, parcours sportif, de santé et citoyen de l'élève :

- Développer les capacités motrices,
- Contribuer à l'éducation à la santé et à la sécurité,
- Éduquer à la responsabilité et à l'autonomie.
- Adapter ses déplacements à différents types d'environnement, actions inhabituelles mettant en jeu de plus en plus l'équilibre, l'instabilité de l'environnement, l'éloignement et l'incertitude, la variété des efforts.

Compétences attendues en référence au socle commun.

- Compétence 1 : Maîtrise de la langue française :
Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient.
- Compétence 3 : Utiliser les unités de mesures usuelles. Utiliser des instruments de mesure. Mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques différents (volet environnement).
- Compétence 5 : Culture humaniste : identifier les principaux repères chronologiques, identifier sur une carte certains caractères.
- Compétence 6 : Respecter les règles de vie collective, notamment dans les pratiques sportives. Coopérer avec un ou plusieurs camarades.
- Compétence 7 : Respecter des consignes simples en autonomie. Montrer une certaine persévérance dans toutes les activités. S'impliquer dans un projet individuel ou collectif.

Description du projet – Contenus d'apprentissage

Education Physique et Sportive :

- Construire le pied marin (équilibre, émotion).
- Construire un espace orienté par le vent. Identifier le vent comme énergie utilisable pour se déplacer en tout point du plan d'eau ;
- Maîtriser son bateau dans sa relation avec le vent : établir des relations entre l'action sur les commandes du bateau (gouvernail, voile), le vent et le déplacement du bateau.
- Respecter les règles de la sécurité.

Les autres domaines d'apprentissage :

- Maîtrise de la langue.
- Géographie
- Education civique
- Education au développement durable.
- Technologie.
- Mathématiques.

Inclusion : pour les enfants handicapés, la voile est une activité où l'élève peut être autonome, diriger et conduire un engin / véhicule et partager un temps de pratique et de sensations avec les autres.

Modalités prévues d'évaluation des compétences

Situation de référence dans laquelle on va placer les élèves pour évaluer les contenus d'apprentissage :

- Construire le pied marin (équilibre, émotion) ;
 - Construire un espace orienté par le vent ;
 - Maîtriser son bateau dans sa relation avec le vent : établir des relations entre l'action sur les commandes du bateau (gouvernail, voile), le vent et le déplacement du bateau.
 - Respecter les règles de la sécurité.
-
- Réalisation d'un « cahier de la classe voile », qui reprenne le lexique de l'activité, et tous les apprentissages interdisciplinaires.
 - Réalisation d'une synthèse : exposition ; livre numérique, compte-rendu...

Réinvestissement et interdisciplinarité

Maîtrise de la langue :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral
- Lire
- Écrire
- Comprendre le fonctionnement de la langue

Connaître et utiliser le lexique spécifique de l'activité, réaliser des exposés oraux ou écrits, ...

Education civique :

- Adopter un comportement éthique et responsable
- Éducation au risque

Accepter les règles. Assurer sa propre sécurité et celle des autres. Coopérer pour faire fonctionner l'activité.

Coopérer pour faire avancer le bateau. Construire un projet d'action. Coopérer pour faire avancer le bateau. Respecter le matériel.

Sciences et technologie, Education au développement durable :

- Matière, mouvement, énergie.
- Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent
- Matériaux et objets techniques

Étude du milieu : découverte du milieu piscicole, ornithologique, végétation, habitat, éléments naturels, artificiels, aménagement et constructions liés à l'homme. Approche météorologique. Construire une maquette de bateau. Apprentissage des nœuds marins simples. Étude des forces. Étude de la photographie. Pollution, préservation et protection du milieu, influence de l'homme sur son milieu, cycle de l'eau, énergies fossiles et renouvelables.

Mathématiques :

- Chercher
- Modéliser
- Représenter
- Reasonner
- Calculer

Repérage sur quadrillage et dans l'espace. Vitesse/proportionnalité. Géométrie.

Histoire, géographie :

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques
- Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques
- Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite (CM1),
- Se déplacer (CM2)

Étude cartographique du plan d'eau. Plan d'eau dans le paysage urbain. Construire sa propre carte. Orientation / comment les marins se repèrent-ils sur l'eau (jour/nuit) ?

Arts plastiques :

- Expérimenter, produire, créer
- Mettre en œuvre un projet artistique

Dessiner le bateau que j'utilise. Dessiner l'environnement.

2/ Pilotage et suivi des actions	
Les circulaires réglementaires de référence précisent l'obligation d'une concertation entre l'enseignant et l'intervenant extérieur	
Modalités de la concertation entre l'enseignant et l'intervenant - La présentation du projet pédagogique, des modalités d'organisation et des impératifs de sécurité fait l'objet d'une réunion avant le cycle, en présence de l'intervenant et de tous les enseignants concernés. - Chaque étape du projet peut faire l'objet d'une mise au point au cours du cycle. - A la fin du cycle, évaluation générale du dispositif et définition des améliorations à apporter.	
Modalités d'organisation pédagogique (dispositif, répartition des élèves, sécurité...) En amont, tous les élèves participants au cycle voile doivent avoir réussi le test nautique délivré en piscine par les professionnels agréés. La sécurité passive (dispositifs mis en place par les enseignants et les intervenants) La sécurité des séances est conditionnée par : ■ le respect des textes réglementaires concernant l'activité, ■ la qualité des matériels utilisés et notamment leur conformité à la réglementation en vigueur, ■ la qualité et la compétence de l'encadrement, ■ la connaissance par tous des procédures de prévention, d'urgences et de secours. Le matériel utilisé contribue à la sécurité : ■ pour la pratique de la voile, le port d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur, adaptée à la taille et bien attachée, est obligatoire, ■ les embarcations sont adaptées aux possibilités des élèves, ■ le nombre d'embarcations mises à l'eau est dépendant des conditions météorologiques, ■ le plan d'eau est balisé. La pratique de la voile doit faire l'objet d'une surveillance constante au moyen d'une embarcation de sécurité capable d'intervenir rapidement avec efficacité ; cette embarcation, munie ou non d'un moteur, devra, en tout état de cause, être adaptée aux caractéristiques du plan d'eau. Cette embarcation doit être mise à l'eau avant la mise à l'eau des embarcations élèves. L'encadrement doit satisfaire au taux minimum réglementaire et posséder les qualifications requises et être agréé par l'éducation nationale. L'enseignant reste responsable de sa classe tout au long de l'activité.	
Rôle de l'enseignant Dans l'élaboration du projet : Dans la conduite des séances : Construire et compléter le « carnet de voile »	Rôle de l'intervenant (apports spécifiques) Dans sa contribution au projet : Dans l'aide à la conduite des séances : - adaptation aux situations rencontrées, - choix des tâches adaptées aux élèves, - pertinence et précision des consignes. Faire référence au « carnet de voile »

3/ Montage technique			
Nb de séances		Date début de cycle : Date fin de cycle : Lieu d'intervention :	Horaires :
avec intervenant	sans intervenant		Date(s) d'intervention :
Enseignant : (NOM Prénom) Niveau de classe : Nombre d'élèves :			<i>Signature enseignant</i>
Intervenant: (NOM Prénom) ☐ Bénévole ☐ Rémunéré			<i>Signature Intervenant</i>

NB : Ce formulaire peut être utilement complété par tout document précisant les modalités d'organisation

Directeur : autorisation d'intervention Je soussigné , directeur de l'école mentionnée ci-dessus, autorise la(les) personne(s) désignée(s) ci-dessus à participer aux activités du projet d'intervention, Sous réserve : - de l'avis favorable de l'IEN - de l'agrément de l'intervenant - d'une convention <u>pour les intervenants rémunérés</u> Date :/...../..... Signature et cachet de l'école :	Avis de l'IEN sur le projet pédagogique Observations éventuelles : ☐ Favorable ☐ Défavorable Date :/...../..... Signature et cachet :
---	--